

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 mai 2016 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.**

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire  
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1  
M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3  
M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4

Sont absents : M<sup>me</sup> Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5  
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6, qui prendra son siège à 9 h 55

Les membres présents forment le quorum.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 9 h par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

16-05-83 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

16-05-84 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise la présentation d'une demande d'aide financière de 53 543 \$, pour un projet de 53 543 \$, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, et approuve la liste des travaux à réaliser jugés prioritaires, annexée à la demande.

16-05-85 **Fonds de développement du Territoire - Présentation d'un projet à la MRC de Mékinac**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives présente un projet dans le cadre du Programme Fonds de développement des territoires, qui vise à poursuivre l'aménagement du parc *Le Jardin de Méki* de Saint-Joseph-de-Mékinac, amorcé en 2013;

Il est également convenu que la municipalité de Trois-Rives participe pour 20 % du coût du projet évalué à 10 000 \$, et que 80 % soit demandé à la MRC dans le cadre du Programme précité.

**Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 2016-02 avec dispense de lecture**

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par Godfrey Plachta concernant l'adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 2016-02 intitulé « Plan d'urbanisme de la Municipalité de Trois-Rives ».

**Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 2016-03 avec dispense de lecture**

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par Lise Roy Guillemette concernant l'adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 2016-03 intitulé « Règlement de zonage de la Municipalité de Trois-Rives »

**Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 2016-04 avec dispense de lecture**

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par Caroline Naud concernant l'adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 2016-04 intitulé « Règlement de construction de la Municipalité de Trois-Rives »

**Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 2016-05 avec dispense de lecture**

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par Godfrey Plachta concernant l'adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 2016-05 intitulé « Règlement lotissement de la Municipalité de Trois-Rives »

**Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 2016-06 avec dispense de lecture**

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par Lise Roy Guillemette concernant l'adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 2016-06 intitulé « Règlement relatif à l'émission des permis et certificats de la Municipalité de Trois-Rives »

**Avis de motion relatif à l'adoption du règlement numéro 2016-07 avec dispense de lecture**

Un avis de motion avec dispense de lecture est donné par Caroline Naud concernant l'adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 2016-07 intitulé « Règlement administratif de la Municipalité de Trois-Rives »

Monsieur Jean-Paul Rheault prend ici son siège à 9 h 55

**Clôture de la séance**

16-05-86

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.